



ÉCOLE DES AVOCATS - GRAND-EST

Renseignements :

ERAGE
Délégation Bourgogne
12 Boulevard Clemenceau
21000 DIJON
Tel : 03 80 73 22 09/06 42 68 09 58
Fax : 03 80 28 56 93
Mail : bourgogne@erage.eu

Durée

6 heures

Spécialisation(s)

Droit du travail

**Niveau(x) :**

2. Approfondissement

Évaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation

Date

05/06/2019

Horaires

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Lieu de la formation

Plein Est Pépinière d'Entreprise
2 Rue Michel Girardot - 52000 CHAUMONT

Intervenant(s) : Mme Cécile CASEAU-ROCHE, Maître de conférences en droit privé
Et un avocat discutant

Prérequis : Connaissance de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectif de la formation :

- ✓ Faire un panorama de l'actualité et comprendre les enjeux

Programme :**1ère partie : Actualités législatives****1/ Premier bilan des ordonnances Macron**

- La Négociation
- La nouvelle articulation des normes
- Les nouvelles formes de travail
- La rupture du contrat de travail
- Le CSE

2/ Suite du programme des réformes sociales

- La loi Avenir professionnelle
- La loi du 26/12/2018
- La loi PACTE

Assurance chômage et retraite

2ème partie : Actualités jurisprudentielles**1/ Le contrôle de conventionnalité du barème Macron**

- Enjeux juridiques du contrôle de conventionnalité
Analyse des jugements TPH
Analyse des textes en cause : art 10 C° N) 158 et art 24 Charte sociale
- Enjeux politiques du contrôle de conventionnalité
Autorité de la loi
Réaction du gouvernement

2/ Les arrêts marquants de la Cour de cassation

- Les relations individuelles
- Les relations collectives

A retourner à :

ERAGE
Délégation Bourgogne
12 Boulevard Clemenceau
21000 DIJON
Tel : 03 80 73 22 09/06 42 68 09 58
Fax : 03 80 28 56 93
Mail : bourgogne@erage.eu

Date

05/06/2019

Horaires

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Durée

6 heures

Lieu de la formation

Plein Est Pépinière d'Entreprise
2 Rue Michel Girardot - 52000
CHAUMONT



Niveau

2. Approfondissement

Spécialisation

Droit du travail

Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

40 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de l'ERAGE
(1 chèque par participant et par formation)

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Case Palais :

E-mail :

Jeune Barreau (moins de 2 ans d'exercice) Année prestation serment

Profession : Avocat Libéral Avocat Salarié Magistrat Juriste

Autre, précisez

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été élargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actalians, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

Les données à caractère personnel collectées par le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à des fins de gestion administrative et pédagogique. Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement concernant vos données, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande à l'adresse dpo@erage.eu, assortie d'une pièce d'identité. Pour toute information complémentaire concernant notre politique de protection des données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter cette dernière sur notre site internet : www.erage.eu.

Fait le à

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Avocat et autre public :	210 €/jour
Avocat 2 premières années d'exercice :	150 €/jour